

M. LAING : Pouvons-nous supposer qu'après la signature du traité de paix nous pourrions inviter le Japon à s'affilier à notre "club" ?

M. DEUTSCH : Je ne puis que vous rappeler, — d'ailleurs vous avez peut-être pris connaissance d'un discours de M. Dulles qui négocie le traité de paix avec le Japon au nom du président Truman, — ce que M. Dulles a dit au sujet d'un règlement pacifique avec le Japon. Celui-ci a déclaré qu'un des buts de ce règlement était de redonner au Japon sa place parmi les nations commerciales de l'univers. Je crois donc que le traité de paix comportera des dispositions concernant le retour du Japon comme entité.

M. LAING : Sauf erreur, les exportations de la côte du Pacifique à destination du Japon atteignaient 40 ou 50 millions de dollars par année.

M. DEUTSCH : Oui.

M. LAING : Et elles augmentent, malgré les restrictions imposées par les autorités d'occupation.

M. DEUTSCH : En effet. Si l'on parvient à signer un traité de paix, je pense qu'on s'efforcera de redonner au Japon la place qu'il occupait autrefois dans le domaine des relations commerciales internationales. Jusqu'ici la question ne s'est pas posée, car le Japon n'est pas signataire de l'accord général du commerce et du tarif douanier. Il n'a rien fait à ce sujet depuis la guerre. Je répète que le Japon est présentement visé par le tarif général. Voilà sa situation actuelle.

M. MCKINNON : Nous pouvons raisonnablement croire que le Japon demandera à adhérer à l'accord. Je crois qu'il n'y a aucun doute sur ce point.

M. THATCHER : Je n'ai peut-être pas très bien suivi, mais j'ai cru comprendre que si le Canada n'a pu entretenir d'importantes relations commerciales avec le Japon depuis cinq ans c'est parce que les autorités d'occupation l'en ont empêché.

M. DEUTSCH : Non. Je ne voudrais pas vous donner cette impression.

M. THATCHER : Je croyais que les autorités n'avaient pas fait preuve d'un grand esprit de collaboration à ce sujet.

M. DEUTSCH : A mon avis, l'une des difficultés à l'égard du Japon, c'est qu'il doit utiliser pour son commerce de l'argent emprunté. A la fin de la guerre, le Japon était en banqueroute du point de vue du commerce extérieur. Par conséquent, la plus grande difficulté en ce qui concerne notre commerce avec le Japon, c'est que ce pays n'a pas les devises étrangères nécessaires pour payer ses importations.

M. THATCHER : Etes-vous d'avis que les autorités américaines d'occupation ont fait preuve d'un esprit de coopération ?

M. SINCLAIR : Ce sont les Américains qui en font les frais depuis cinq ans.

M. LAING : Trois milliards de dollars.

M. DEUTSCH : Les Japonais eux-mêmes ne possédaient pas de fonds ni devises étrangères. Ce sont les Etats-Unis qui leur ont fourni à peu près tout l'argent.

Dans un cas de ce genre, les Américains qui fournissent les fonds ont leur mot à dire sur la façon dont on les dépense. Tant que les Américains fournissaient de très fortes sommes d'argent ou de devises étrangères, ils surveillaient de près la façon dont on les utilisait.

Une bonne partie des produits que nous exportions au Japon étaient effectivement payés à même les sommes avancées par les Etats-Unis. Par conséquent, il va sans dire que nous devons tenir compte, dans nos relations,